

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 23 Octobre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 octobre 2023 s'est réuni le Lundi 23 octobre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, FRANCIS Stéphane, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie, de HAY Florence à CALZAVARA Martine, de DUBOURG Jean-Luc à BALLEREAU Marie-Catherine,

I.02

GAROROCK 2023 - Bilan

La 26^{ème} édition du festival GAROROCK prévue les 29, 30 juin et 1^{er}, 2 juillet 2023 a connu une très forte fréquentation, avoisinant les 160 000 personnes sur ces quatre jours.

Il s'agit de la onzième édition organisée sur le site de la Filhole et des quatre mattes.

Monsieur le Maire présente le bilan de l'édition 2023 des interventions de la Ville de Marmande au titre de la convention d'objectifs triennale avec l'organisateur, MR POWER.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Prend acte du bilan de l'édition 2023 du festival GAROROCK.

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 octobre 2023

La secrétaire de séance
Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 25.10.2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25.10.2023

La Secrétaire de séance
Maud CARUHEL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

